

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 5 du mois de mars dernier, approuver les nominations suivantes de commissaires d'école :

Comté d'Arthabaska.—Tingwick : MM. William F. Welsh, André Vien, Edmund Adams, F. E. Cyprien Proulx et Charles Thurber.

Pour la Cité de Québec, (Protestants) : Le Révérend Henry Roe, MM. Andrew Thompson et John Laird.

Comté d'Arthabaska.—Chénier : Le Révérend Ovide Beaubien, Curé, MM. Joseph Desrochers, jeune, David Pore, John Gleason et George Perreault.

Comté de Drummond.—Wendover et Simpson : MM. Robert James Millar, Guillaume Courchène, Gilbert Massé, Moïse Martel et Guillaume Menut.

DIPLOMES ACCORDÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Diplôme pour écoles élémentaires de 2^{ème} classe. F. :

Mlle. Marie Caroline Trépanier.

Oct. le 1^{er} mars, 1864.

(Séance ajournée).

N. LACASSE.

Secrétaire.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

M. Charles Nabasés, muni d'un diplôme d'école élémentaire. S'adresser à ce Bureau.

DONS OFFERTS À LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De M. Hector Bossange, Paris : "Dictionnaire des sciences médicales, par une société de savants," 60 volumes ; très-bel exemplaire provenant de la bibliothèque du roi Louis Philippe.

De M. Alphonse Leroy, professeur à l'Université de Liège, Belgique : "Principes de grammaire générale, ou exposition raisonnée des éléments du langage," par P. Burggraf, 1 vol.

De M. l'abbé Verreau, Principal de l'école normale Jacques-Cartier : "The Napoleon Medals," par Edward Edwards, 1 vol. "Atlas du voyage de la Troade," par J. B. Lechevalier, 1 vol.

Du Révérend M. Langevin, secrétaire de S. G. l'Archevêque de Québec : "Grammaire de la langue des sauvages nommés Sautaux."

De MM. Beauchemin et Valois, libraires, Montréal : "Analyse des lois d'enregistrement, suivie d'un appendice," etc., par J. A. Hervieux.

De R. Bellemare, écuyer, Montréal : "Historia de la Isla de Santo Domingo," 1 vol.

De M. James Wall, l'auteur : "Report on the Geological Survey of the State of Wisconsin," 1 vol., "Contributions to the Palaeontology of Iowa," 1 vol.

Rapports du Musée de l'Histoire Naturelle de New-York et une Grammaire iroquoise.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTREAL, (BAS-CANADA,) AVRIL, 1864.

L'Ecole Militaire de Québec.

Le *Courrier du Canada* donne sur cet important établissement, ouvert tout récemment, des renseignements dont nous croyons devoir faire part à nos lecteurs. Nous apprenons en même temps avec plaisir qu'un bon nombre de

jeunes gens de nos campagnes sont déjà rendus à l'école, et que beaucoup d'autres se proposent de s'y rendre prochainement. Le zèle avec lequel les élèves de nos écoles normales et de nos collèges se sont livrés aux exercices militaires et les succès qu'ils ont obtenus, nous avaient préparé à l'idée de voir se populariser bientôt chez toute la jeunesse du pays, l'étude du noble métier des armes, dans lequel nos ancêtres se sont distingués sur ce continent.

Pour être admis à l'école militaire, il faut d'abord savoir lire et écrire, et transmettre avec sa demande d'admission, au Major de brigade du district de sa résidence, un certificat du curé, du maire ou d'un juge de paix de sa paroisse, constatant que l'on est de bonnes mœurs, de conduite régulière et sujet de Sa Majesté. La demande d'admission doit faire mention de l'âge du candidat, de sa résidence et du grade qu'il occupe dans la milice. Jusqu'ici, la préférence a été donnée aux demandes venues des campagnes sur celles des citadins. On reçoit la réponse du Major de brigade à qui l'on s'est adressé. Le nombre des élèves est à présent limité à 60, mais, dès que le nouvel édifice destiné à cette école sera prêt, on le portera à 120 et peut-être même à 150.

L'école est divisée en deux classes, répondant aux diplômes de première et de seconde classe respectivement. L'enseignement consiste en exercices et en lectures ou leçons données par les professeurs. Ces leçons se font en anglais et en français. M. le Major de brigade Suzor est aussi attaché à l'établissement comme interprète français pour les exercices. Les élèves de la première classe ont deux congés par semaine, le mercredi et le samedi après-midi ; ceux de la seconde classe n'en ont qu'un l'après-midi du samedi. L'uniforme est fourni par le gouvernement. Les livres d'études en français et en anglais sont aussi donnés gratuitement. Les élèves malades ont droit au soin du médecin du 17^e régiment. Une prime de \$50 et les frais de voyage sont remis à l'élève avec son diplôme.

L'examen est présidé par le directeur de l'école ; il porte sur les sujets traités dans les lectures : de plus, les élèves de la seconde classe ont à faire manœuvrer une compagnie aux exercices de compagnie et de bataillon ; les élèves de la première classe ont à faire manœuvrer un bataillon. Le *Courrier du Canada* dit qu'une personne qui a déjà acquis quelques connaissances générales sur les exercices d'escouade et de compagnie, peut facilement obtenir un diplôme de seconde classe dans l'espace de quinze jours et cite MM. Nelson et Guilbault, les deux premiers élèves qui ont obtenu le diplôme et qui n'ont pas suivi les exercices plus longtemps.

Le personnel enseignant se compose de M. le Colonel Gordon, commandant du 17^e régiment, président de l'école, du capitaine Bradburne, du major de brigade Suzor et de huit sergents instructeurs. "Nous devons ajouter, dit notre confrère, que tous les élèves font de grands éloges de leurs directeurs qui sont pour eux d'une obligeance extrême ; ainsi que de notre honorable compatriote, le Lieut. Col. de Salaberry, député adjudant général, qui, avec sa bienveillance ordinaire, fait tous ses efforts pour leur procurer tout le confort possible."